



Association à but non lucratif,
enregistrée sous le n° W732010476
en date du 02 juillet 2021
185, rue du Colombier
73310 CHANAZ
Courriel :adcvn@laposte.net

Mme Cécile CLERY-BARRAUD
ONACVG
8, place du Château
73000 CHAMBERY

sd73@onacvg.fr

Objet : monument aux morts de Chanaz

Chanaz, le 15/11/2023

Madame la Directrice,

Les habitants de Chanaz étaient rassemblés ce 11 novembre 2023 au monument aux morts afin de rendre hommage à nos soldats, nos anciens, morts pour la France.



Selon le protocole, cette cérémonie est une marque de respect envers le monde combattant, envers ceux dont la mémoire est honorée, mais également envers les autorités civiles et militaires présentes.

La qualité de la cérémonie doit inspirer à la population respect et considération. C'est aussi l'opportunité de faire apprêhender aux jeunes générations que la « Mémoire » est avant tout un message pour le présent et l'avenir.

**Quelle n'a pas été notre surprise de découvrir ce 14 novembre 2023 des bacs de poubelles mis en place à proximité immédiate (4m) de notre monument aux morts !!
Cela a provoqué un vif émoi chez les habitants.**



(14/11/2023)



(pour mémoire, même endroit au 11 novembre 2017)

Quelle façon étrange de rendre hommage à nos anciens combattants, au porte-drapeau, aux autorités civiles et militaires, de transmettre la mémoire aux jeunes, de respecter la République, que de placer des poubelles à l'endroit même des commémorations.

Les anciens disparaissent peu à peu et les jeunes générations ont du mal à assister aux cérémonies commémoratives. Il faut faire très attention aux messages envoyés par ce type de décision.

Sans réaction rapide, ces bacs temporaires seront mis en place définitivement par l'intercommunalité « Grand Lac ».



(voilà à quoi peuvent ressembler les bacs)

(pour exemple le point de collecte de l'église)

Dans le cadre de vos missions, nous sollicitons votre intervention afin de conserver à ce lieu de mémoire et de recueillement la solennité nécessaire.

Nous avons des devoirs envers les générations futures, la préservation de ce monument aux morts en est un, le respect des soldats morts pour la France en est un autre.

Merci beaucoup pour votre aide,

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Directrice, l'expression de ma haute considération.

Pour l'Association de défense du Cadre de Vie de Chanaz

Le président
Clément NOLY